

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 719.200,16 €
Siège social : 82, rue Villeneuve
92110 CLICHY
327 500 849 RCS Nanterre

**EXPOSE SOMMAIRE SITUATION DE LA SOCIETE
AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

1. RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2019 est en augmentation et ressort à 8.263.075 euros contre 7.373.518 euros en 2018.

La structure du chiffre d'affaires 2019 est ainsi constituée :

- Vente de services :
- Vente de marchandises et de produits finis :
2.140.698 € contre 2.071.553 € en 2018

Le chiffre d'affaires se décompose principalement de la manière suivante :

- 74,09 % pour les progiciels, services et maintenances (71,91 % en 2018)
- 8,32 % pour les ventes d'imagerie (contre 8,63% en 2018)
- 17,59 % pour le E-commerce (contre 19,46 % en 2018)

La production immobilisée est en augmentation de 7,59 %. Les produits d'exploitation, après reprise de provision et transfert de charges s'établissent à 9.097.367 € contre 8.102.537 euros en 2018, soit une hausse de 12,28 %.

Le taux de marge brute est passé de 80 % en 2018 à 83,11 % en 2019.

Parallèlement, sur l'ensemble de l'exercice les charges d'exploitation ont augmenté de 13,25 %, passant de 7.753.817 euros en 2018 à 8.781.248 euros pour l'exercice 2019.

Les postes les plus significatifs sont :

- ✓ Les achats de marchandises y compris les droits de douane : de 1.240.515 € en 2018 ils ont atteint 1.193.209 € en 2019 (- 3,80 %)
- ✓ Les autres achats et les charges externes : 6.122.377 € contre 5.301.985 € en 2018 (+ 20,26 % pour atteindre 3.170.891 € dont la sous-traitance pour la hot line est le poste le plus important
- ✓ Les salaires et traitements qui s'établissent à 2.282.790 euros (+ 11,72%) et les charges sociales à 1.007.069 euros (+14,34 %).
- ✓ Les achats de matières premières et autres approvisionnements s'élève à 165.957 € contre 216.362 € en 2018

Il en ressort un résultat d'exploitation positif de 316.119 € contre 348.720 euros en 2018, soit une baisse de 9,34 %.

Compte tenu de la perte financière de 23.729 €, le bénéfice courant avant impôts s'établit à 292.391 euros contre 345.936 euros en 2018.

Les produits exceptionnels ressortent à 61.837 euros, résultant principalement d'une reprise sur provision pour risque et les charges exceptionnelles à 93.461 euros (dont 68.646 € résultant de la fin d'un contentieux et d'une indemnité de licenciement)

Le bénéfice de l'exercice 2019, après un crédit d'impôt sur les bénéfices tenant compte d'un crédit d'impôt recherche de 328.835 € qui a été déduit, ressort à 507.657,71 euros contre 554.392 € au 31 décembre 2018.

2. MARCHE DES AFFAIRES

2.1 Situation de la société :

La Société a connu en 2019 une augmentation de son chiffre d'affaires de 12,06 %.

Nous constatons :

- Une hausse de 15,5 % des activités Logiciels, maintenance & services. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la vente de logiciels et des prestations de services associées de la nouvelle solution logicielle en ligne Veasy.
- Une hausse de 1,2 % de l'activité e-commerce.
- Une hausse de 7,9 % de l'imagerie numérique, étant fait observer que cette tendance est attribuée au recentrage de l'activité de la Société vers le service et que cette activité n'est plus stratégique pour la Société.

Le déploiement du logiciel est passé en mode industriels dans les cabinets et centre dentaires.

L'augmentation des immobilisations incorporelles s'explique principalement par la production immobilisée relative aux développements des logiciels de la société VISIODENT et à l'acquisition de logiciels.

Par ailleurs, il convient de noter que la mise en service du logiciel Veasy en janvier 2019, comptabilisé en « immobilisation en cours » au 31 décembre 2018, a entraîné au cours de l'exercice écoulé, un reclassement comptable à hauteur de 2 M€ environ du poste « autres immobilisations incorporelles » vers le poste « concessions, brevets, droits similaires, logiciels ».

2.2 Progrès réalisés :

Au cours de l'année 2019, la société a continué les développements informatiques de la solution « Veasy »

et à apporter les évolutions aux différents logiciels pour la mise en place de la réforme « 100% santé » au 1^{er} avril 2019.

3. ACTIVITE DE VISIODENT EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT au COURS DE L'EXERCICE 2018

Nous avons bénéficié d'un crédit impôt recherche de 328.835 €.

Au cours de l'année 2019, notre recherche et développement s'est axé principalement sur les thèmes du moteur des règles d'export des données et un algorithme de rapprochement bancaire automatique.

4. SITUATION FINANCIERE ET D'ENDETTEMENT

Les emprunts et dettes financières ont augmenté sur l'exercice. Ils représentent 1.670.000 € à la clôture de l'exercice 2019 contre 1.264.554 € en 2018.

Un nouvel emprunt a été conclu en 2019 auprès de la BPI afin de continuer à financer les développements pour de son logiciel Veasy.

Ils se décomposent de la manière suivante :

- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 0 % : 270.000 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 1,58 % : 300.000 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 1,75 % : 600.000 €
- ✓ Emprunt à Long terme au taux de 1,14 % : 500.000 €

Les ratios clés d'endettement : endettement sur capitaux propres, endettement sur chiffre d'affaires au 31 décembre 2019 :

- sur capitaux propres : $1.670.000 / 2.282.432 = 73,17 \%$

- sur chiffre d'affaires : $1.670.000 / 8.263.075 = 20,21 \%$

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le 16 mars 2020, le Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes a ordonné la fermeture de l'ensemble des cabinets dentaire en raison de la pandémie.

Cette situation a engendré des demandes de report de paiements ou de suspensions de contrats de maintenance et de services. La réception des chèques pour les paiements clients n'ont pas été possible pendant près de deux mois.

Elle a également engendré de nombreux reports d'installation de la solution Veasy.

Bien qu'ayant eu, à ce jour, un impact modéré sur son chiffre d'affaires, la société a fait une demande de PGE afin de faire face au décalage de son chiffre d'affaires et au manque de visibilité sur la reprise d'activité.

La trésorerie pour les trois prochains mois devrait être stable notamment grâce à la demande du PGE.

Compte tenu des mesures de confinement prises par le gouvernement pour lutter contre cette épidémie, la société a décidé :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés dans la mesure où cela a été possible
- La mise en place du chômage partiel pour 34 salariés : la fermeture des cabinets ayant entraîné un arrêt total de l'activité de l'ensemble des clients de la société
- La reprise au 11 mai 2020 : Avec la réouverture d'une partie des cabinets et des centres dentaires la majorité des collaborateurs ont repris une activité. La société continue toutefois de favoriser le télétravail pour les salariés ayant repris une activité puisque qu'à peine 15% des effectifs sont sur site.
- Pour les quelques salariés ayant repris une activité sur site, l'ensemble des protections ont été fournies tels que les gels hydro alcooliques, les masques, lingettes désinfectantes. En plus des gestes barrières, les règles de distanciations sont respectées dans tous les services.

Dans le contexte actuel, les perspectives à court terme restent hasardeuses. Néanmoins, dans la mesure où le Gouvernement ne serait pas amené à confiner une nouvelle fois, le chiffre d'affaires devrait reprendre, sans pouvoir toutefois retrouver l'augmentation envisagée en début d'année.